

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 9 octobre 2015

6<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2015-9-6-4

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR  
DEPARTEMENTAL DE CERNAY  
COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2014  
DU DELEGATAIRE**

Résumé : Le présent rapport propose de prendre acte du rapport d'activité 2014 de la société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY. Pour la première fois, le tonnage d'équilibre a été légèrement dépassé en 2014, tandis que l'exploitation a également été légèrement positive. Cet outil a permis, en 2014, à 2200 apporteurs de s'inscrire dans la filière courte et de soutenir ainsi les éleveurs qui préservent notre cadre de vie.

Le Département du Haut-Rhin est propriétaire de l'abattoir de proximité multi-espèces de CERNAY qui a été mis en service en 2006. L'exploitation de cet établissement est assurée par un délégataire dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). La « Société d'exploitation de l'Abattoir de proximité du Haut-Rhin », qui avait assuré ce service dans le cadre d'un premier contrat de DSP d'une durée de 8 ans, a été retenue en 2014 pour une nouvelle période de 8 ans suite à une procédure dite « Loi Sapin ». Cette société par actions simplifiées (SAS) est composée d'éleveurs, de bouchers, d'associations (Fermes-auberges, Bienvenue à la ferme...) et de particuliers.

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le délégataire établit annuellement un rapport présentant les éléments d'activité relatifs à l'exécution du contrat de délégation de service public. Le rapport annuel de gestion 2014 et le dossier comptable de l'exploitant sont joints en annexe.

**Activité de l'abattoir**

L'exploitant de l'abattoir fait état d'environ 2 200 apporteurs pour l'année 2014. Cet outil est devenu au fil du temps un élément incontournable permettant aux éleveurs haut-rhinois de s'inscrire dans les filières courtes.

Les services proposés - ramassage des animaux à la ferme, abattage, découpe, mise sous vide, confection de lots en caissettes, retour des produits - assurent le maintien des petites structures d'élevage qui ont développé la vente directe aux consommateurs, leur permettant ainsi de tirer des revenus suffisants de leur activité.

Cet abattoir, voulu par les éleveurs haut-rhinois et mis en place par le Département, participe à la préservation de l'environnement, notamment grâce à des cultures diversifiées et au maintien en herbe des parcelles ; ces prairies servent également de zones d'épandages de crues et réduisent fortement les risques de coulées de boues.

Depuis la mise en service de l'abattoir, et pour la première fois, le tonnage d'équilibre voisin de 1 040 tonnes a été dépassé pour atteindre 1 066 tonnes, ce qui représente une progression de 13 % par rapport à 2013.

La société, qui emploie 14 personnes, a développé les travaux de découpe et de mise sous vide de la viande ; cette activité permet dorénavant de couvrir le déficit lié à l'abattage.

Les prestations de ramassage des animaux à la ferme et le retour des carcasses dans un véhicule frigorifique sont particulièrement appréciées des usagers.

L'amélioration de la qualité du travail des opérateurs sur les chaînes d'abattage et les investissements du Département, à hauteur de 94 382,54 € en 2014, ont contribué à la mise aux normes de l'outil et à sécuriser le fonctionnement des chaînes d'abattage.

### **Analyse financière**

L'analyse de la situation financière fait apparaître une bonne maîtrise des frais depuis quatre exercices et une progression régulière du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Pour la deuxième année consécutive, depuis la mise en service de l'abattoir en 2006, les comptes de l'exploitant font apparaître un excédent brut d'exploitation positif en dehors de toute subvention ou aide publique. En raison des pertes antérieures, la société avait été recapitalisée en 2013, le capital passant de 143 000 € à 174 500 €.

En conclusion, il vous est proposé de prendre acte du rapport d'activité 2014 de la société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY, joint au présent rapport.



---

Eric STRAUMANN